

Cercle de silence Versailles

Lettre n°50 – avril 2014

Un migrant sur deux est une femme (52%)

A côté des migrations liées au regroupement familial, on observe de manière croissante celles liées :

- aux études
- à la recherche d'opportunités professionnelles, notamment pour les femmes diplômées
- à la demande d'un statut de réfugiée.

La féminisation des populations immigrées ne s'explique donc pas seulement par les conséquences du regroupement familial mais aussi par le nombre plus important de départs autonomes de femmes célibataires.[...] Ainsi, 57% des migrantes originaires d'Afrique centrale ou du Golfe de Guinée (Cote d'Ivoire, Cameroun, République Démocratique du Congo) partent seules à la différence des entrantes originaires de Turquie qui arrivent majoritairement dans le cadre du regroupement familial. [...] Par ailleurs, elles représentent presque la moitié des immigrés célibataires vivant en France.

Leurs motivations sont liées à une volonté d'émancipation, à un rejet des contraintes familiales ou statutaires jugées trop rigides ou à la recherche de plus grandes opportunités sociales et professionnelles que celles offertes par les pays d'origine, en particulier pour les diplômées".

32,5% des immigrées non-européennes détiennent un diplôme équivalent au baccalauréat ou à l'enseignement supérieur. Mais elles rencontrent des difficultés pour faire reconnaître leurs compétences acquises dans leur pays d'origine et doivent accepter des emplois sous-qualifiés. Derrière les « nounous », les femmes de ménage, le personnel de service à la personne... parfois des infirmières, des comptables, des ingénieures...

d'après "L'égalité pour les femmes migrantes" Olivier Noblecourt. 20 février 2014

"Parrainages citoyens" de 17 Jeunes Majeurs le 24 février 2014 à Versailles

A l'initiative du RESF, une centaine de personnes se pressait salle Montgolfier pour entourer une quarantaine de Jeunes Majeurs Etrangers, certains sans famille en France; 17 d'entre eux qui ont des difficultés à se faire régulariser, étaient parrainés chacun par un "parrain citoyen de proximité" et un "parrain élu", pour assurer leur "protection" sur le territoire français jusqu'à leur régularisation; après quelques explications et la lecture de notre engagement citoyen auprès d'eux, les jeunes déjà régularisés ont pris en main la cérémonie avec appel des noms de chacun, parrain et filleul, dans une ambiance sympathique et décontractée, suivi d'un verre de l'amitié

C'était le 24 février dernier et le 27, une délégation de 3 jeunes représentatifs déjà régularisés et 3 adultes du RESF ont apporté en préfecture une liste de 29 noms de jeunes en difficulté; ils ont été reçus par les responsables de la préfecture, Mme M. et Mme D. qui ont promis de faire au mieux, selon les dispositions du droit français.

Le cercle de silence de Versailles

Se tient le deuxième jeudi de chaque mois de 18h à 19h

Avenue de St Cloud-Angle avenue de l'Europe à Versailles (Marché aux fleurs)

Les prochaines dates : 10 avril , 15 juin et 10 juillet 2014

<https://sites.google.com/site/cercladesilenceversailles> - cercladesilence.versailles@gmail.com

Charte du Cercle de silence Versailles

Parce que nous avons décidé d'exprimer publiquement le traitement inhumain et dégradant fait aux familles et aux travailleurs migrants en situation irrégulière en France, un Cercle de Silence s'est créé rassemblant régulièrement, à Versailles, dans un espace public, des femmes et des hommes d'horizons et convictions divers.

Par notre participation au Cercle de Silence :

IL S'AGIT de porter l'attention sur les personnes étrangères et sans papiers venues en France pour vivre mieux ou pour sauver leur vie.

IL S'AGIT de rappeler que chacune a droit au respect et que les atteintes à la dignité de quelques-unes blessent tous les hommes dans leur humanité.

IL S'AGIT de manifester une inquiétude face aux conditions de détention auxquelles sont soumises ces personnes dans les centres de rétention administrative et de contribuer au travail mené par diverses associations qui sont au contact de ceux qui subissent la loi, qui la font ou la font appliquer.

IL S'AGIT de refuser que des hommes, des femmes, des enfants endurent des traitements dégradants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle

IL S'AGIT d'affirmer qu'on ne peut approuver des dispositions (lois, décrets, circulaires, directives ...) qui brisent des vies humaines, détruisent des couples et des familles.

IL S'AGIT d'exprimer une espérance fondamentale en notre capacité à faire vivre des valeurs universelles.

Dans un environnement d'agitation et de bruit, le Cercle de Silence, action non violente, envoie un message humain et invite à la réflexion sur des questions concrètes.

Nous invitons donc, à Versailles, toutes les personnes de bonne volonté, croyantes ou incroyantes, à participer à ce Cercle de Silence, en référence à l'initiative des Franciscains de Toulouse.

Le cercle de silence « Versailles » est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres : du Réseau franciscain Gubbio, des fraternités franciscaines séculières, du Réseau éducation sans frontières (RESF), du Service œcuménique d'entraide (CIMADE), du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), de la Pastorale des migrants des Yvelines, du GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), de l'Église Protestante Unie, du Centre Huit, du Secours Catholique Versailles, du Collectif Étrangers Français en Yvelines (CEFY), du CELY (Croyants en Liberté Yvelines) et de la Communauté de Vie Chrétienne (CVX).